



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports, équipement, tourisme et mer : personnel

Question écrite n° 79131

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de lui indiquer le nombre de fonctionnaires dépendant de son administration et qui se trouvent sans affectation.

Texte de la réponse

Les agents gérés par le ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sont affectés sur un poste déterminé. Il peut arriver qu'un agent soit momentanément en attente d'une affectation concrète : dans ce cas, il sera affecté pour ordre en administration centrale. Dans ce cadre, trente-cinq agents sont actuellement considérés comme en attente d'affectation et sont donc affectés provisoirement « pour ordre » à la direction générale du personnel et de l'administration, en attendant de rejoindre un poste « définitif ». Une mission leur a été bien évidemment confiée durant le temps de cette affectation provisoire.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79131

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 11006

Réponse publiée le : 28 février 2006, page 2243